

ÉDITORIAL

PAR PASCAL AUBERT

Le temps de la réflexion

Hormis quelques candidats, peu de Français croient encore à la fable de la « présidentielle-rencontre-entre-un-individu-et-un-peuple ». Cette conception messianique de la politique a fait son temps et, surtout, bon nombre de déçus. Les années passant, les électeurs de ce pays ont appris à faire la distinction entre la fonction présidentielle et ceux qui la briguent avant, éventuellement, de l'incarner. Pour la première, ils ont le plus profond respect ; face aux seconds, ils gardent une distance dictée, à droite comme à gauche, par un long historique de rendez-vous manqués et de promesses non tenues. Qu'à moins d'une semaine d'une élection présidentielle, plus d'un Français sur trois n'ait pas encore arrêté son choix est à la fois rassurant et préoccupant. Rassurant, parce qu'à ce stade de la campagne, les effets de séduction sont épuisés et ces Français qui feront la décision dimanche prochain prennent leur responsabilité au sérieux. Ils entendent visiblement faire un choix raisonné, axé moins sur l'ascendant, le sexe ou l'allure d'une personnalité que sur la capacité des projets en concurrence à permettre à la France de garder la maîtrise de son destin. Mais cette indécision est préoccupante en ce qu'elle induit un suspense, sans équivalent depuis bien longtemps, à l'aube d'un premier tour et, de toute évidence, traduit une difficulté des électeurs à trouver un projet correspondant à leurs aspirations. C'est pour aider ces Français qui réfléchissent encore que *La Tribune* a décidé de revenir cette semaine sur les grandes options des candidats en lice. Que proposent-ils pour améliorer le pouvoir d'achat, réduire le chômage, permettre à notre pays de défendre ses chances dans la mondialisation, assurer l'accès à l'emploi des jeunes et une retraite décente aux plus âgés, adapter notre système de santé, relever les défis de l'innovation et d'une éducation moderne ? Un choix difficile, s'il est vrai, comme le sentiment semble en avoir gagné une grande partie de l'opinion, que cette élection présidentielle revêt un caractère historique pour notre pays, un peu comme 1958 ou 1981 marquèrent, en leur temps, une transition entre deux époques. Mais une bonne raison de prendre tout son temps avant d'arrêter une décision.

paubert@latribune.fr



DU LUNDI AU VENDREDI À 7 H 35
LA CHRONIQUE DE FRANÇOIS-XAVIER PIETRI
 SUR RADIO CLASSIQUE

La Tribune

Édité par : La Tribune SAS
 51, rue Vivienne - 75095 Paris Cedex 02
 Standard : 01 44 82 16 16
 Adresse Internet : <http://www.latribune.fr>
 Président, Directeur de la publication :
 Alain Metternich.

Directeur de la rédaction : François-Xavier Pietri. Directeur adjoint : Pascal Aubert. Rédaction en chef centrale : Philippe Mabillet (Économie, Tribunes) ; Martine Orange (Entreprises) ; Olivier Provost (La Tribune.fr) ; Bruno Segré (Marchés & Finance). Rédacteurs en chef : Jean-Louis Alcaide (PME-Régions) ; Anne Debray (Édition) ; Patrick de Jacquolot (La Tribune.fr) ; Estelle Leroy (Rendez-vous perso) ; Dominique Mariette (Marchés & Finance) ; Franck Pauly (Vos finances) ; Jérôme Stern (Hors-Séries, Mensuels) ; Daniel Vigneron (Économie, International). Adjoint : Akram Belkaid (Économie, International) ; Eric Benhamou (Forum) ; Pascale Besses-Bouvard (Valeurs) ; Jean-Pierre Bourcier (Art de vivre) ; Béatrice d'Erceville (Entreprises) ; Jean-Christophe Féraud (Enquêtes) ; Delphine Girard (Économie France) ; Pascal

Hénisse (Tribunes) ; Van de Kerougen (Rendez-vous perso) ; Christophe Bazire, Jean-Pierre Geoffroy, Patricia Jézéquel, Nicolas Oudin (Édition) ; Jean-Baptiste Jacquin (Entreprises) ; Christophe Tricaud (Les Places) ; Nicole Trouleure (La Tribune.fr).
 Directeur général-éditeur : François Dieulesaint. Directeur de la diffusion et de la promotion : Benoît Waucamp (01 40 13 18 47). Directrice de la communication : Sandra Tricot (01 44 88 47 90). Directeur du développement et du marketing : Fabrice Février. Directeur multimédia : Pascal Laroche.
 Publicité : DI Régie (01 44 88 42 60). Président : Jean-Jacques Schardner. Directeur général opérationnel : Hervé Noiret. Directrice publicité commerciale : Nathalie Catholand. Directeur publicité financière : Pierre Gislard. Directeur publicité internationale : Alice Suric. Directeur publicité régionale : Charles d'Augustin.

Impression : CIPP, 72-74, rue Ambroise-Croizat, 93200 Saint-Denis ; Méditerranée-Offset-Press. Vitrolles ; Rhône Offset-Press, Igny ; Imprimerie Midifax, Toulouse ; Loirefax, Saint-Herblain.

Service abonnement
 Numéro vert : 0 800 13 23 33 (appel gratuit)
 Fax abonnement : 01 44 82 17 92
 Abonnement 1 an (France métr.) : 395 € TTC

IMPRIMÉ EN FRANCE
 PRINTED IN FRANCE



Reproduction intégrale ou partielle interdite sans l'accord de l'éditeur - Art. L122-4 du Code de la propriété intellectuelle

La Tribune est une publication de DI Group. Principal associé : Ufiar (LVMH).
 Président-directeur général : Alain Metternich.
 Directeur général : Jean-Jacques Schardner.
 Directeur général adjoint : Nicolas Desbois.
 Directeur délégué : Bernard Villeneuve.

LA CHRONIQUE DE... NICOLAS VÉRON (*)

Électricité, l'irrésistible recomposition

Deux ans de rebondissements ont enfin trouvé leur aboutissement provisoire avec l'annonce d'un accord entre l'énergéticien allemand E.ON, l'italien Enel et le groupe de BTP espagnol Acciona pour se partager Endesa, le leader du secteur électrique espagnol. La plupart des commentaires ont porté sur les gagnants et les perdants : E.ON abandonne l'essentiel de sa proie mais gagne trois têtes de pont en Espagne, en Italie et en France ; Enel paie le prix fort mais atteint une masse critique dans le nucléaire et les centrales au charbon ; le gouvernement espagnol, après s'être violemment affronté à l'envahisseur germanique, sauve la face avec un duo Enel-Acciona plus « latin », mais n'en a pas moins piteusement échoué à créer un champion national de l'énergie.

L'affaire a également illustré quelques spécificités hispaniques trop souvent oubliées : la politisation du monde des affaires, avec un rôle omniprésent de caisses d'épargne régionales très liées aux structures partisans ; l'archaïsme de l'environnement boursier, avec une autorité de régulation dont la crédibilité est à reconstruire ; l'instabilité réglementaire et législative, avec un gouvernement qui passe outre l'avis de sa propre autorité de concurrence, avant de modifier à la hâte la loi sur l'électricité, en réaction apparente à l'irruption d'E.ON.

De nouvelles structures de marché. Mais le plus intéressant est ailleurs. Inexorablement, la pression des actionnaires et les règles européennes de concurrence se combinent pour faire évoluer le secteur électrique vers de nouvelles structures de marché. Des trois scénarios successive-



SENNANI JEAN / FRANCEDAS.COM

doute peu de conséquences immédiates. Mais pour la première fois en Europe, hors processus de privatisation, un opérateur national dominant aura été démantelé, et la capacité correspondante à influencer unilatéralement la formation des prix aura été fortement diminuée. De même, dans son projet de fusion avec GDF, Suez devait abandonner le contrôle d'une partie de ses activités en Belgique, le marché sur lequel il était dominant.

Les opérations de consolidation dans le secteur électrique se prêtent le plus souvent à une redistribution des cartes qui tend à réduire le pouvoir de marché des plus gros. Difficile de ne pas penser qu'il en sera un jour de même avec EDF. Notre opérateur national a été introduit en Bourse avec une structure verticalement intégrée et une position totalement dominante. Il poursuivra certainement sa croissance hors de l'Hexagone, mais il est à parier qu'à cette occasion il devra laisser en France un peu plus de place aux autres, ce qui pourrait l'amener à diminuer son degré d'intégration verticale (en relâchant les liens entre production, transport et distribution) ou horizontale (en acceptant une moindre part de marché en production).

L'évolution lente mais inexorable vers ces nouvelles structures de marché fait ressortir les éléments essentiels pour les communautés nationales et leur gouvernement : les réseaux de transport et de distribution, qui constituent autant de

monopoles naturels ; la régulation du marché, pour éviter l'accaparement excessif de rentes par des intérêts particuliers et garantir un niveau adéquat d'investissement ; et la surveillance des centrales (notamment nucléaires), pour assurer leur sûreté et la bonne gestion des déchets. Là résident les enjeux publics cruciaux.

Des incitations correctement calibrées. Par contraste, les actifs de production ont vocation à être de plus en plus en concurrence, et l'identité de leur propriétaire a de moins en moins d'importance. Cette concurrence n'est nullement incompatible avec la sécurité du réseau et l'investissement de long terme, lorsque les incitations qui s'appliquent aux opérateurs sont correctement calibrées – une tâche toujours difficile mais pas impossible, comme le montrent des expériences étrangères comme l'interconnexion PJM dans l'est des États-Unis.

Et si le régulateur fait bien son métier, les gains d'efficacité qui résultent des recompositions atterrissent dans la poche du client, comme on peut espérer que ce sera le cas en Espagne. Entre les ex-monopoles à fort pouvoir de marché et les consommateurs d'électricité, le rapport de force pourrait bien évoluer peu à peu en faveur des seconds. ■

(*) *Économiste au sein du centre de réflexion européen Bruegel, associé de la société de conseil Ecif.*

“ EDF POURSUIVRA SÛREMENT SA CROISSANCE HORS DE L'HEXAGONE MAIS DEVRA SANS DOUTE LAISSER EN FRANCE UN PEU PLUS DE PLACE AUX AUTRES. ”

ment envisagés pour Endesa (fusion avec Gas Natural, rachat par E.ON, et démantèlement), le troisième est de loin le plus en ligne avec la vision promue par Bruxelles : des marchés nationaux moins concentrés, qui s'ouvrent peu à peu pour faire place à un marché européen. En Espagne, Endesa était dominant dans la production d'électricité en « base » ; il y aura désormais trois, voire quatre fournisseurs en compétition, et E.ON et Enel s'affirment comme deux grands acteurs transnationaux. En Italie et en France, la substitution d'E.ON à Endesa au troisième rang du marché aura sans